



KINNEAR'S MILLS

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES APPALCHES MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 6 mars 2023, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0 ;

Sont présents(es), les conseillers(ères):

Siège no 1, M. Robert Sanfaçon
Siège no 2, M. Roger Gosselin
Siège no 3, Mme Joanne Labranche
Siège no 5, M. James Allan
Siège no 6, M. Carl Dubois

Est absente la conseillère suivante:

Siège no 4, Mme Marisol Brochu

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, monsieur Marquis Bédard.

Alexandra Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2023-03-044 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de procès-verbaux
 - 4.1 Séance ordinaire du 6 février 2023
- 5. Administration générale et trésorerie**
 - 5.1 Adoption des comptes du mois
 - 5.2 Offre de service - Fauchage et débroussaillage

- 5.3 RIRT - Écocentre régional
- 5.4 RIRT - Déshydratation de boues
- 5.5 Offre de service - Balayage des rues
- 5.6 Achat du matériel informatique
- 5.7 Modification à la pratique d'offrir des bacs de poubelles et récupérations aux citoyens
- 5.8 Inscription au congrès annuel de l'association des directeurs généraux du Québec
- 5.9 Indexation du salaire des élus et de la structure salariale pour 2023
- 5.10 Liste des contrats de l'année 2022 de plus de 25 000 \$
- 5.11 Fin de contrat de Madame Claudette Perreault
- 5.12 Centre de la petite enfance - Tourniquette
- 5.13 Chauffage dans les édifices municipaux

11. Urbanisme et développement du territoire

- 11.1 Développement des Érables - Plan préliminaire d'Hydro-Québec

12. Législation

- 12.1 Adoption du Règlement numéro 513 amendant le règlement numéro 267 relatif aux permis et certificats
- 12.2 Adoption du règlement numéro 515 sur l'affichage des avis publics

14. Varia

- 14.1 Divers

15. Période de questions

16. Clôture et levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE : M. James Allan

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

2023-03-045 Séance ordinaire du 6 février 2023

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

2023-03-046 Adoption des comptes du mois

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne Labranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve la liste des comptes du mois et que la directrice générale soit autorisée à faire le paiement des comptes:

Chèques numéros 9662 à 9671 : 5348,41 \$

Autres paiements effectués par la directrice générale : 82 639,96 \$

Grand total des paiements: 87 988,67 \$

ADOPTÉE

2023-03-047 Offre de service - Fauchage et débroussaillage

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills désire conserver ses fossés propres durant la période estivale;

ATTENDU QUE Madame Michelle Blais a fait la demande de faire la coupe des bordures de fossé plus tard dans l'été dans son secteur;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le contrat de fauchage et de débroussaillage des bords de chemins municipaux soient confiés à Débroussaillage Adam Vachon au tarif horaire de 115\$/h pour le système déporté et de 120\$/h pour le mat hydraulique plus taxes.

Les travaux seront effectués vers la fin juillet ou le début août.

Toutefois, les travaux effectués sur le rang Allan seront fait un peu plus tard pour aider les abeilles;

ADOPTÉE

2023-03-048 RIRT - Écocentre régional

ATTENDU QUE la Municipalité de Kinnear's Mills fait partie de la Régie intermunicipale de la Région de Thetford (RIRT);

ATTENDU QUE la RIRT propose l'adoption du règlement numéro 1-2023 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux d'aménagement d'un Écocentre régional, prévus pour 2023;

ATTENDU QUE toute les municipalités membres de la RIRT doivent adopter une résolution d'approbation du règlement 1-2023, tel que joint à la

présente, pour permettre à la Régie d'adopter ce règlement et obtenir l'approbation du Ministère;

ATTENDU QUE l'Annexe B du règlement vient estimer la contribution de la Municipalité pour le remboursement de ce règlement d'emprunt selon le nombre de visite de la population;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la municipalité de Kinnear's Mills approuve l'adoption du règlement 1-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 300 000\$ pour des travaux d'aménagement d'un Écocentre régional, prévus pour 2023 par la RIRT.

ADOPTÉE

2023-03-049 RIRT - Déshydratation de boues

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills fait partie de la Régie intermunicipale de la Région de Thetford (RIRT);

ATTENDU QUE la RIRT propose l'adoption du règlement numéro 2-2023 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux d'installation de conditionnement et de déshydratation de boues de fosses septiques, prévus pour 2023;

ATTENDU QUE toutes les municipalités membres de la RIRT doivent adopter une résolution d'approbation du règlement numéro 2-2023, tel que joint à la présente, pour permettre à la Régie d'adopter ce règlement et obtenir l'approbation du Ministère;

ATTENDU QUE l'annexe B du règlement vient estimer la contribution de la Municipalité pour le remboursement de ce règlement d'emprunt selon le tonnage de boues de la Municipalité;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la municipalité de Kinnear's Mills approuve l'adoption du règlement numéro 2-2023 décrétant une dépense et un emprunt de 2 200 000 \$ pour des travaux d'installation de conditionnement et de déshydratation de boues de fosses septiques, prévus pour 2023 par la RIRT.

ADOPTÉE

2023-03-050 Offre de service - Balayage des rues

SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le contrat pour le balayage des rues 2023 soit confié à Les transports Maggy Beudet au tarif horaire de 160\$/h plus le transport et les taxes.

ADOPTÉE

2023-03-051 Achat du matériel informatique

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'acquisition de matériel informatique en 2022;

ATTENDU QUE la municipalité désire utiliser les fonds obtenus avec la subvention liée au Covid-19;

SUR LA PROPOSITION DE: M. James Allan

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la somme utilisée pour faire l'achat du matériel informatique soit puisée à même le surplus accumulé affecté.

ADOPTÉE

2023-03-052 Modification à la pratique d'offrir des bacs de poubelles et récupérations aux citoyens

ATTENDU QUE la municipalité n'annonçait pas sa pratique de payer pour l'achat et la réparation des bacs de poubelle et de récupération;

ATTENDU QUE la municipalité désire être équitable pour tous les citoyens;

ATTENDU QUE la municipalité ne veut pas assumer le coût d'une politique étendue et publicisée;

ATTENDU QUE la municipalité désire encourager la construction de nouvelles maisons sur son territoire;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le Conseil modifie sa pratique habituelle et donnera dorénavant un bac de poubelle et un bac de récupération, une fois, à la construction d'une nouvelle résidence.

ADOPTÉE

2023-03-053 Inscription au congrès annuel de l'association des directeurs généraux du Québec

ATTENDU QUE le congrès annuel de l'association des directeurs généraux

du Québec aura lieu à Québec du 14 au 16 juin 2023;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne Labranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE madame Alexandra Gosselin participe au congrès annuel de l'association des directeurs généraux du Québec. Les frais d'inscription de 566,00 \$ ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE

2023-03-054 Indexation du salaire des élus et de la structure salariale pour 2023

ATTENDU QUE le calcul de l'I.P.C. pour l'indexation des salaires pour l'année 2023 donne 6,24 %.

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne Labranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le salaire des élus municipaux soient majorés de 6,24 % pour l'année 2023 à partir du 1er janvier 2023;

QUE la structure salariale des employés municipaux administratifs soit majorée de 6,24 % pour l'année 2023 à partir du 1er janvier 2023;

ADOPTÉE

Liste des contrats de l'année 2022 de plus de 25 000 \$

En vertu de l'article 961.4 du *Code Municipal du Québec*, la municipalité a l'obligation de publier sur son site internet au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent (2022), lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$. La directrice générale et greffière-trésorière informe que la liste des contrats sera publiée sur le site internet de la municipalité dans le délai requis.

2023-03-055 Fin de contrat de Madame Claudette Perreault

ATTENDU QUE Madame Perreault a signé un contrat de travail surnuméraire le 13 février 2023;

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne Labranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale a signer l'entente de fin d'emploi avec Madame Perreault ;

ADOPTÉE

2023-03-056 Centre de la petite enfance - Tourniquette

ATTENDU QUE le centre de la petite enfance la Tourniquette a obtenu une subvention du gouvernement du Québec pour construire une installation à Kinnear's Mills;

ATTENDU QUE le CPE souhaite asphalté son stationnement pour faciliter l'entretien du bâtiment et que ce dernier peut être couvert par la subvention de construction;

ATTENDU QUE la rue Guy se situe dans le périmètre urbain et sera par le fait même asphaltée;

ATTENDU QUE le centre de la petite enfance et la municipalité ont conclu une entente de partage du stationnement;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la municipalité de Kinnear's Mills paie sa partie de la facture pour asphalté le stationnement;

ADOPTÉE

2023-03-057 Chauffage dans les édifices municipaux

ATTENDU QUE la municipalité désire réduire son coût de chauffage;

ATTENDU QUE le garage municipal et l'église catholique ne sont pas utilisés pendant la période hivernale;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE les thermostats des édifices municipaux soient laissés en tout temps pendant leurs innocations à 5 degré celcius;

ADOPTÉE

2023-03-058 Développement des Érables - Plan préliminaire d'Hydro-Québec

ATTENDU QUE la municipalité travaille sur un nouveau développement domiciliaire;

ATTENDU QU'afin de vendre les terrains, Hydro-Québec doit installer un réseau électrique;

ATTENDU QUE la municipalité a reçue une proposition d'Hydro-Québec le 2 février 2023;

SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la Conseil autorise la directrice générale à signer le plan préliminaire d'Hydro-Québec et de commencer les démarches auprès d'eux;

ADOPTÉE

2023-03-059 Adoption du Règlement numéro 513 amendant le règlement numéro 267 relatif aux permis et certificats

ATTENDU QUE le projet de Règlement numéro 513 amendant le règlement numéro 267 relatif aux permis et certificats a été déposé et que l'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 16 janvier 2023;

SUR LA PROPOSITION DE : M. James Allan

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 513 amendant le règlement numéro 267 relatif aux permis et certificats.

ADOPTÉE

2023-03-060 Adoption du règlement numéro 515 sur l'affichage des avis publics

ATTENDU QUE le projet de Règlement numéro 515 sur l'affichage des avis public a été déposé et que l'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 6 février 2023;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 515 sur l'affichage des avis public.

ADOPTÉE

Divers

La tournée Mixbus sera présente dans notre municipalité le 16 juin prochain. Les frais liés à cet événement sont, en grande majorité, à la charge de la MRC.

Période de questions

Madame Angèle Poirier

- Questionnement sur la tournée Mixbus;
- Questionnement sur le compostage;
- Commentaires sur les droits de mutation;

Monsieur Michel Desmarais

- Questionnement sur l'emprunt de la RIRT;
- Questionnement sur l'offre de service pour le balayage des rues;
- Questionnement sur la fin de contrat de Mme Perreault;
- Demande de suivi sur les questions de la dernière séance;
- Commentaires sur l'évaluation immobilière;
- Questionnements sur les surplus accumulés;
- Suggestion concernant les redevances éoliennes;

Monsieur Denis Bilodeau

- Questionnement sur la RIRT;
- Suggestion sur la taxation des frais de police;

Monsieur Daniel Cantin

- Commentaire sur la hausse de son compte de taxe;

Monsieur Bernard Brun

- Commentaires sur la taxation et l'augmentation des valeurs immobilières;
- Demande au Conseil de faire des démarches auprès de la MRC et/ou Évimbec;

Monsieur Dominic Desbiens

- Questionnements sur le taux de taxation générale;

Monsieur Gilles Pelchat

- Commentaires sur l'évaluation immobilière;
- Suggestion sur la taxation des frais de police;
- Questionnements sur l'état des surplus des municipalités environnantes;
- Questionnements sur la satisfaction des autres municipalités envers Évimbec;
- Commentaires sur les changements antérieurs quant aux redevances éoliennes;

2023-03-061 Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE: M. James Allan

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE cette séance soit levée à 20h53.

ADOPTÉE

Marquis Bédard
Maire

Alexandra Gosselin
Directrice générale/greffière
trésorière

Je, Marquis Bédard, maire de la Municipalité de Kinnear's Mills, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 6 MARS 2023.